

1^{er} au 5 avril 2008

6^e édition nationale de la Semaine du développement

durable à Nogent-sur-Seine



Le transport

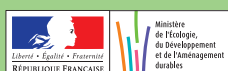
DOSSIER DE PRESSE

Coordination

Sophie Ferté, Prisme communication

téléphone 01 60 58 94 88

prisme.com@wanadoo.fr



Terreavenir



SOMMAIRE



>>> COMMUNIQUE DE PRESSE	3
>>> LE PROGRAMME	5
>>> POUR ALLER PLUS LOIN SUR LE THEME	9
>>> LES PARTENAIRES	
Ville de Nogent-sur-Seine	13
Voies navigables de France	15
DRRT Champagne-Ardenne	17
SNCF	19
La Poste	21
Le groupe Soufflet	23
Saipol / Diester industrie	25
Les Papeteries Emin Leydier	27
La Chambre d'agriculture de l'Aube	29
La Chambre de commerce et d'industrie de Troyes et de l'Aube	31
>>> LES INVITES DE LA SEMAINE	33



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Pour la troisième année consécutive, la Ville de Nogent-sur-Seine participe à la Semaine du développement durable, initiée par le Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable / Medad.

Dans chaque région de France, plus de 1600 actions sont initiées pour informer le grand public sur les composantes du développement durable : développement économique, protection sociale et préservation de l'environnement et leur nécessaire complémentarité.

Cette année à Nogent-sur-Seine, les Voies navigables de France, la Direction régionale à la recherche et à la technologie / DRRT, Accustica, la SNCF, La Poste, le groupe Soufflet, Saipol / Diester industrie, les Papeteries Emin Leydier, la Chambre d'agriculture et la Chambre de commerce et d'industrie de Troyes et de l'Aube se réunissent pour proposer un programme qui met à l'honneur « le transport ».

Les occasions de s'informer et de découvrir les réalités locales sont nombreuses et diverses :

>>> VISITES DE SITES

Tous les jours, une visite est proposée : Le port actuel et les futures installations tri modales, le barrage et l'écluse de Jaulnes sur la Seine, les Papeteries Emin Leydier.

(sur réservation)

>>> CONFÉRENCE DÉBAT

transport et énergie, un défi pour le 21^e siècle,

mercredi 2 avril à 20h00 par **Pierre Radanne**, ancien président de l'Ademe, expert mondial des questions énergétiques.

>>> ANIMATION ÉCOMOBILITÉ

Démonstration de véhicules, tests et exposition, sont proposés à tous pour découvrir les véhicules propres et les modes de transport doux, **samedi 5 avril de 9h00 à 12h30** sur la place d'Armes à Nogent-sur-Seine.

>>> ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

Interventions dans les classes pour les élèves de la communauté de commune du Nogentais.

Ce rendez-vous écocitoyen laisse une large place aux actions développées sur le bassin Nogentais, il permet aussi de motiver et soutenir des changements de comportement en expliquant comment chacun peut devenir acteur du développement durable.

Pour vous accueillir au mieux, lors des visites et de la conférence, merci de réserver votre place !

renseignements et réservations au 06 28 64 56 46

Contact presse

François Brunet, mairie de Nogent-sur-Seine

téléphone 03 25 39 42 00

francois.brunet@ville-nogent-sur-seine.fr

—
Sophie Ferté, Prisme communication

téléphone 06 16 86 28 84

prisme.com@wanadoo.fr



PROGRAMME



Il est varié de façon à s'adresser à tous, grand public, professionnels et scolaires.

>>> VISITES DE SITES

Pour partir à la découverte d'installations, de lieux habituellement fermés à la visite, comprendre et échanger avec les acteurs de ces métiers.

mercredi 2 avril à 16h30 / durée 1h00

Visite du port actuel en activité, des futures installations trimodales, et des installations industrielles proches (les Papeteries Emin Leydier et Saipol Diester industrie).

mardi 1^{er} et le jeudi 3 avril à 17h00 / durée 1h30

Visite du barrage et de l'écluse de Jaulnes sur la Seine, visite animée par Voies navigables de France (accueil et explications sur la passerelle, projection d'un film, exposition photos et maquettes).

vendredi 4 avril à 14h00 / durée 1h00

Découverte de Nogent-sur-Seine à pied avec l'Office de tourisme.

samedi 5 avril à 10h00 / durée 1h30

Visite des Papeteries Emin Leydier.

pour des raisons de sécurité mais aussi de qualité d'accueil, la réservation est indispensable au 06 28 64 56 46

>>> CONFÉRENCE DÉBAT

transport et énergie, un défi pour le 21^e siècle

mercredi 2 avril, à l'Agora à 20h00

Invité par les partenaires de la Semaine du développement durable à Nogent-sur-Seine, **Pierre Radanne**, ancien président de l'Ademe, et spécialiste mondial des questions énergétiques, réagit à la problématique transport énoncée dans les conclusions du Grenelle de l'environnement :

« les émissions de gaz à effet de serre des transports n'ont cessé d'augmenter ces dernières années. Devant les enjeux climatiques et énergétiques, une modification profonde de stratégie est indispensable pour les ramener à leur niveau de 1990 à échéance 2020 ». Les solutions existent, elles se mettent en place, car il s'agit bien aujourd'hui de choisir, pour chaque besoin, le mode de transport le plus adapté et durable.

>>> ANIMATION ÉCOMOBILITÉ

samedi 5 avril sur la place d'armes de 9h00 à 12h30

Sur les pas de l'Écomobilité : découvrir les véhicules propres, et les modes de transport doux.

Les concessionnaires automobiles Renault, Toyota, Citroën, Peugeot et Ford, Matra, EDF et La Poste vous présentent des véhicules qui, par leur motorisation ou leur carburant contribuent à diminuer les émissions de CO².

En vedette :

- Ford groupe Amplitude présente ses véhicules Écobonus,
- Peugeot Riester présente la 307 bioflex,
- Renault Romilly présente la Megane bioéthanol,
- Toyota Vallée présente la Prius,
- Citroën présente la C1, la C3 Pop & Start, la C4 Picasso HDI et Picasso Bioflex
- Matra cycle des Hauts-Clos présente des vélos électriques,
- EDF présente un bus électrique,
- La Poste présente son quad électrique.

Se déplacer autrement est possible, c'est ce que l'on appelle le transport « doux », il faut redécouvrir le plaisir de prendre son temps, de la marche à pied, du vélo, et, pourquoi pas, découvrir les possibilités du co-voiturage.

Exposition, tests, démonstrations, échanges, venez découvrir cette animation !



PROGRAMME



>>> ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

L'association Terre avenir propose une intervention pédagogique dans les classes pour les élèves de la communauté de commune et pour une durée d'une heure environ à destination des élèves du cycle 3.

Au programme : les bases du développement de l'homme sur notre planète, la voie d'eau, le transport routier et ferroviaire (trimodalité), le fonctionnement d'un port, le transport des personnes.

Il s'agit aussi de comprendre et apprendre les gestes à adopter pour réduire le recours au transport émetteur de CO², et découvrir les modes de transport alternatif (écomobilité, transports doux).

Parcours découverte au collège Jean Jaurès de Nogent-sur-Seine

énergie, transport et développement durable

L'ensemble des collégiens, soit 700 élèves, s'associe à cette semaine grâce à l'engagement des professeurs et de la direction :

- enquête « Et toi, tu viens comment ? » auprès de tous les élèves et des professeurs. Les résultats seront présentés lors de la conférence débat du mercredi 2 avril 2008,
- mise en place d'un parcours découverte par les élèves de 3^e, pour les élèves de 6^e et 5^e, s'appuyant sur l'intervention pédagogique de Terre avenir grâce à une exposition retraçant l'histoire de l'énergie et des transports. Panneaux, photos, projection, expériences et maquettes illustrent le travail des élèves. Ce parcours découverte est animé par les élèves et il sera également présenté aux parents d'élèves, spécialement invités un soir de la semaine.



POUR ALLER PLUS LOIN...



La mobilité est un outil puissant d'aménagement et d'irrigation des territoires. Elle répond à un besoin économique et social ; elle a très souvent été corrélée au développement de nos sociétés.

Les enjeux environnementaux sur lesquels s'accorde la communauté internationale (réchauffement climatique, épuisement de certaines sources d'énergie...) impliquent de nouvelles réflexions et orientations pour mieux intégrer ces préoccupations dans une politique de transports durable. Aujourd'hui une connaissance précise des impacts sur l'environnement des émissions de CO² * et de chacun des acteurs modaux permet de nourrir la réflexion et la concertation pour l'avenir.

Interrogés, les spécialistes du transport comme le Conseil national du Transport / CNT s'accordent globalement sur les actions à mener, qui passent notamment :

- par une recherche déterminée et systématique de toutes les possibilités offertes par les technologies d'aujourd'hui et de demain pour permettre un développement d'une mobilité « propre », limitant les atteintes à l'environnement et repoussant la date d'épuisement des énergies fossiles : ce sont, dans une certaine mesure, les biocarburants, les additifs, les moteurs hybrides et peut-être l'hydrogène. Ce sont aussi les améliorations technologiques qui améliorent l'offre des modes concernés (TGV, tramways modernes, wagons surbaissés...),
- par une optimisation des coûts externes du transport, afin d'orienter les choix modaux vers un mode de transport pertinent (fer / air / fleuve / route),
- par une maîtrise de la « mobilité » au travers d'une politique d'urbanisme et d'aménagement du territoire moins consommatrice de déplacements de personnes et de marchandises,
- par une « éducation » des comportements : formation, information, exemplarité (conduite économique, évolution des habitudes de consommation...)

Ces actions sont à mettre en œuvre à l'échelon national, mais aussi au niveau des structures décentralisées

L'objectif fixé par le récent Grenelle de l'environnement sur ce thème est de ramener d'ici 2020 les émissions de CO² du transport au niveau de 1990, soit la première étape de la trajectoire du facteur 4 (division par 4 à échéance 2050 des émissions de gaz à effet de serre de l'ensemble des pays riches pour laisser leur place aux pays en voie de développement).

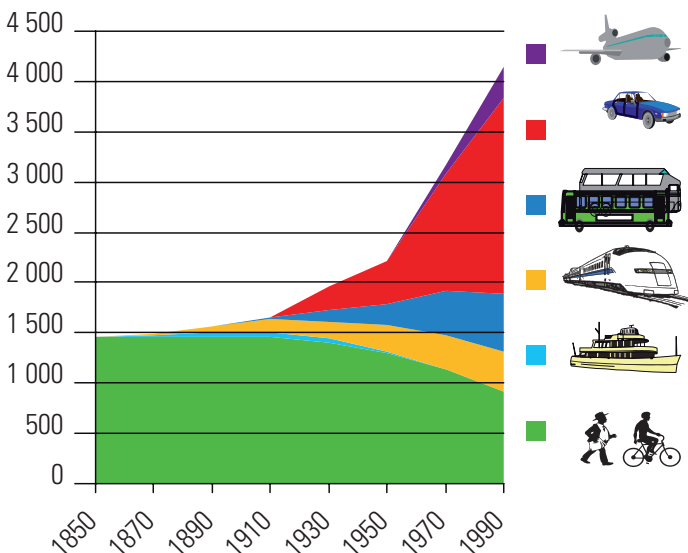
Un développement du transport respectueux de l'environnement, économiquement efficace suppose que l'on puisse disposer, dans tous les modes, d'un système performant de transport, fiable, compétitif et de qualité, chaque mode remplissant son domaine de pertinence.

*Le CO² représente 95% des émissions de gaz à effet de serre du transport (Source Citepa de février 2004).

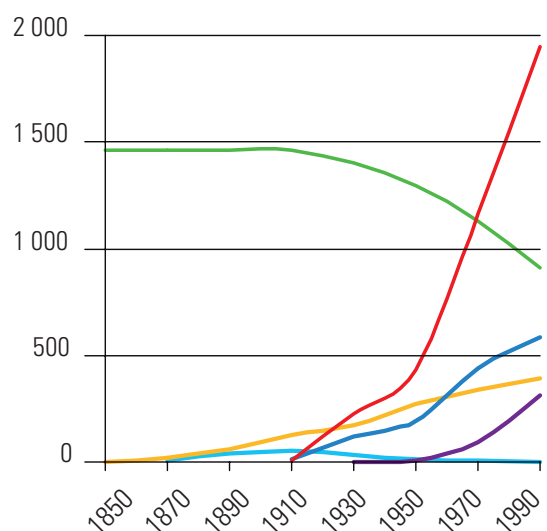
La route émet 94% des gaz à effet de serre des émissions du transport, lui-même responsable de 23% du total des émissions françaises, en progression de 22% depuis 1990.

LE TRAFIC MONDIAL DE VOYAGEURS A ÉTÉ MULTIPLIÉ PAR 3 EN 1 SIÈCLE de 1 500 km / an à 4 500 km / an par habitant en 1 siècle et demi !

km par habitant



km par habitant



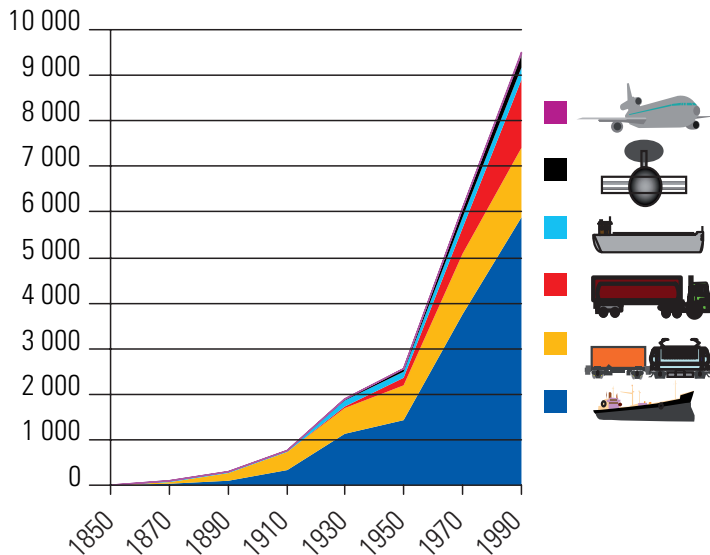


POUR ALLER PLUS LOIN...



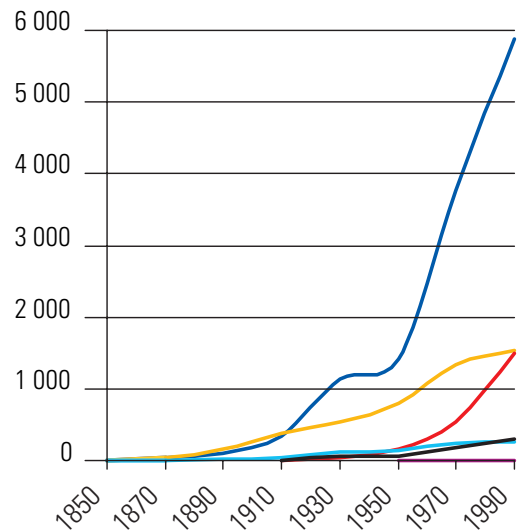
LE TRAFIC MONDIAL DE MARCHANDISES A ÉTÉ MULTIPLIÉ PAR 1000 de 10 tonnes /km à 10 000 tonnes /km par habitant en 1 siècle et demi !

tonne x kilomètre par habitant



Source : Centre for Sustainable Transportation / Canada.

tonne x kilomètre par habitant



Ces deux schémas résument parfaitement la situation aujourd'hui rencontrée

Le transport, indispensable au développement des sociétés, a connu une croissance très importante, aussi bien au niveau des personnes que des marchandises.

Quelles en sont les conséquences ?

D'une part la raréfaction de la ressource énergétique, indispensable à tous ces modes de transports, qu'il s'agit d'optimiser, soit en améliorant l'efficacité énergétique des moteurs, soit en ayant recours à d'autres carburants que les énergies fossiles. D'autre part, l'impact climatique aujourd'hui avéré des émissions de CO² dans l'atmosphère.

Les enjeux sont grands, il faut parvenir à conjuguer des variables a priori antinomiques. C'est notamment en réunissant acteurs et attentes que naissent des initiatives qui contribuent à la préservation durable de la planète.

La Semaine nationale du développement durable a été initiée par le Ministère de l'écologie, aujourd'hui Ministère de l'écologie du développement et de l'aménagement durable, en 2004.

La Ville de Nogent-sur-Seine participe à cette opération depuis 2006. Pour cette première participation nous avons axé le propos sur « l'Entreprise et le développement durable » autour des récents investissements industriels dans la vallée de la Seine, devenue « Vallée du développement durable ». En 2007, nous avons abordé le thème de l'eau avec tous les acteurs de cette précieuse ressource et autour de la construction d'une station d'épuration de nouvelle génération dont Nogent se dote.

Aujourd'hui, pour l'édition 2008, nous nous penchons sur « Transport et développement durable » qui nous concerne tous individuellement, ainsi que les entreprises nogentaises intéressées par la trimodalité fer/route/fleuve qu'offre Nogent.

À chaque fois la ville de Nogent-sur-Seine prend sa place, aux côtés d'acteurs privés et institutionnels concernés par le sujet retenu, dans l'organisation de cette semaine (conférence, table ronde, exposition, visites d'entreprises, interventions dans les écoles...).

À Nogent-sur-Seine, l'actualité autour du développement durable porte aussi sur une étude thermographique aérienne en cours de réalisation. Elle permettra à chaque Nogentais, dès le mois d'avril 2008, d'avoir un état des déperditions de chaleur de son habitation. Nous reviendrons sur ce sujet tout au cours de l'année et à l'occasion de la participation de Nogent-sur-Seine à la Semaine nationale du développement durable 2009 qui pourrait avoir lieu sur le thème «Habitat et développement durable».

Gérard Ancelin

maire de Nogent-sur-Seine

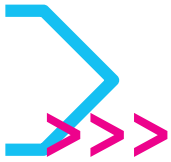
vice-président du Conseil général de l'Aube

Contact presse

François Brunet, mairie de Nogent-sur-Seine

téléphone 03 25 21 69 79

francois.brunet@ville-nogent-sur-seine.fr



Voies navigables de France, un établissement public au service du transport fluvial et du développement durable

Chargé de l'exploitation et de la modernisation de 6 700 km de rivières et canaux, l'établissement public Voies navigables de France valorise un patrimoine exceptionnel aux multiples usages. Ainsi, il participe tout autant à l'alimentation en eau des populations, de l'industrie et des terres agricoles qu'au développement du transport fluvial et des loisirs nautiques. Placé au coeur des enjeux du XXI^e siècle, il est un acteur incontournable du développement durable et de la préservation du cadre de vie. Pour remplir ses missions, VNF s'appuie sur ses 7 directions territoriales et sur les 4 500 agents des services de navigation, service déconcentré du Medad / Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables) mis à sa disposition.

La Direction interrégionale du bassin de la Seine gère 1 367 km de voies navigables. Sa compétence s'étend sur 5 régions (Ile-de-France, Bourgogne, Picardie, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie) et 17 départements.

Afin d'offrir une meilleure qualité de service aux usagers, elle consacre un budget important (44 millions d'euros en 2007) à la modernisation des ouvrages (écluses et barrages) implantés sur son réseau. Les régions et les départements apportent généralement leur concours au travers des contrats de plan. À ce titre, le CPER 2007-2013 prévoit la reconstruction du barrage de Beaulieu.

Elle consacre également des crédits conséquents (21 millions d'euros en 2007) à l'entretien des voies navigables et à l'exploitation des ouvrages de navigation (dragages, balisage et signalisation...) ainsi qu'aux aménagements sur le domaine public fluvial (garages à bateaux, ...).

Sur l'ensemble du bassin de la Seine, le trafic marchandises marque une pause dans la progression des 5 dernières années. Le tonnage de marchandises manutentionnées en 2007 a ainsi atteint 42,27 millions de tonnes (-2,39% par rapport à 2006). Cette variation est principalement le résultat d'une baisse conjoncturelle : -5,72% sur les céréales et -3,97% sur les matériaux de construction.

Sur la petite Seine, entre Nogent-sur-Seine et Montereau, le transport fluvial a atteint 3 445 700 tonnes de marchandises manutentionnées, soit une progression de 24,99% représentant près de 700 000 tonnes par rapport à 2006. On peut remarquer une augmentation de plus de 10% sur les produits agricoles et les denrées alimentaires, plus de 27% sur les matériaux de construction (granulats, ...) et plus de 45% sur les conteneurs sur le site du port de Nogent-sur-Seine (soit plus de 5 800 conteneurs manutentionnés) confirmant la progression de cette ligne régulière de conteneurs entre Nogent-sur-Seine et le port du Havre.

Dans ce contexte général, la performance réalisée sur la petite Seine concernant l'augmentation des trafics est à souligner. Cette croissance démontre le dynamisme économique de la région Nogentaise et permet d'envisager les meilleures perspectives de développement.

Les projets en cours sur le site du port actuel de Nogent-sur-Seine portés, notamment, par les établissements Soufflet, le début de réalisation de la nouvelle plate-forme multimodale, le nouveau port de l'Aube en 2008, la montée en puissance de l'usine de diester de Saipol, la construction en cours de l'usine de bioéthanol à Pont-sur-Seine, le développement du transport de conteneurs qui a plus que jamais, le vent en poupe et enfin, le dynamisme des entreprises, augurent de belles perspectives pour le développement économique de la région et pour le transport fluvial, mode de transport s'incrimant dans le respect d'une démarche de développement durable.

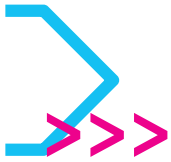
Concernant le tourisme et la plaisance privée, on peut également constater une augmentation de près de 7% de la fréquentation aux écluses de Marolles-sur-Seine, porte d'entrée du réseau vers Nogent-sur-Seine, et des visites du public sur les ouvrages de navigation en particulier au niveau du barrage de Jaulnes.

Contact presse

Myriam Parichi

téléphone 01 44 06 19 12

myriam.parichi@equipement.gouv.fr



Présentation des missions du délégué régional à la recherche et à la technologie

Le délégué régional à la recherche et à la technologie /DRRT constitue le relais en région du Ministère en charge de la recherche. Il joue un rôle d'animateur et d'interface entre les différents partenaires de la recherche et de la technologie en région, et à ce titre il est tout particulièrement chargé, pour le compte de l'État de la mise en place et du suivi des Contrats de projets État-Région / CPER, et du montage des dossiers proposés dans son secteur à un financement européen / Feder ou Interreg notamment.

Il peut coordonner l'action des établissements et organismes publics de recherche sur des opérations particulières en région et faciliter ainsi la réalisation de nouveaux pôles de recherche. Avec le Conseil régional, la Drire et Oseo, le DRRT est chargé en région, de suivre l'ensemble des questions d'innovation, de transfert et de recherche en entreprise. Il lui incombe notamment d'assurer la mise en place et le suivi des structures d'appui technologique aux entreprises.

Le DRRT encourage également la diffusion de la culture scientifique et technique, et est coordonnateur en région de la « Fête de la science » qui a lieu chaque année.

Pilotage de la culture scientifique en région Champagne-Ardenne

S'agissant de la diffusion de la culture scientifique en Champagne-Ardenne, l'association Accustica / Acteurs de la culture scientifique, technique et industrielle en Champagne-Ardenne – <http://www.accustica.org/> – a été créée en 2005 à l'initiative du délégué régional à la recherche et à la technologie, et du Conseil régional pour assurer les missions du Centre de culture scientifique, technique et industrielle / CCSTI à l'échelle de la région Champagne-Ardenne.

Les principales missions allouées à cette structure sont :

- de coordonner, à l'échelle du territoire régional, les actions des structures impliquées dans le domaine de la diffusion de la culture scientifique et technique et notamment de piloter l'appel à projets culture scientifique, technique et industrielle, porté par le DRRT et le Conseil régional,
- d'assurer la coordination régionale de la Fête de la science,
- de faire émerger, promouvoir et renforcer la visibilité des opérations de culture scientifique déployées sur le territoire régional en lien avec les acteurs scientifiques (universités, centres de recherche...), les partenaires de l'enseignement (Rectorat, IUFM...), les opérateurs industriels (chambres consulaires, organisations professionnelles...) et les grands outils structurants régionaux (pôles de compétitivité notamment).

Contact presse

Professeur Gérald Brun, délégué régional à la recherche et à la technologie

téléphone 03 26 69 33 04

drdt-champagne-ardennes@industrie.gouv.fr



La SNCF et le développement durable

L'ambition de la SNCF est de se comporter en entreprise exemplaire en matière de développement durable et responsable, vis-à-vis de tous ses clients, de la société, et de son propre avenir. Elle entend devenir leader de l'éco-mobilité en Europe : une mobilité innovante, une mobilité respectueuse de l'environnement et des enjeux sociétaux, en un mot une mobilité responsable.

Dans le prolongement du Grenelle de l'environnement, le développement durable guidera toutes les grandes orientations de la SNCF en devenant fil rouge de son plan stratégique d'entreprise.

Par sa présence à la semaine du développement durable de Nogent-Sur-Seine, la SNCF veut rappeler son engagement en faveur du développement durable et affirmer son ambition de développement du transport ferroviaire sur ce territoire.

En effet, le Nogentais dispose d'un fort potentiel de développement en matière de transport céréalier et de trafic de bio-carburant.

Par ailleurs, le transport de voyageurs est amené à croître avec une offre de service modernisée et plus performante : mise en circulation de matériel « bi-mode » électrique/diesel, accroissement du nombre de trains desservant la gare de Nogent-sur-Seine.

Quelques chiffres

D'un point de vue environnemental, la SNCF et le développement durable, c'est aujourd'hui :

- moins de 0,64 % (thermique + électrique) de l'ensemble des émissions de CO² du secteur du transport alors que le mode routier représente 92 % de ces émissions,
- pour le TGV, 2,6 grammes de CO² émis par voyageur et par kilomètre contre 111 pour la voiture et 140 pour l'aérien,
- une efficacité énergétique supérieure. Un TGV parcourt 172 km avec 1 kg équivalent pétrole quand la voiture n'en parcourt que 39 et l'avion que 18,
- une économie en terme d'espace. L'infrastructure ferroviaire n'occupe que 5 à 7 hectares par kilomètre quand une autoroute en occupe entre 9 et 11,
- plus de 75 % des établissements engagés dans une démarche de management de l'environnement,
- 62 % du matériel voyageur silencieux permettant une réduction de l'énergie sonore de 5 à 10 décibels en moyenne,
- 100 % des conducteurs ayant reçu une instruction à la conduite économique des trains,
- une réduction de 40 % de l'utilisation des produits phytosanitaires ces 10 dernières années. L'entreprise privilégie les « trains désherbeurs intelligents » qui détectent la présence de végétation sur les voies ferrées et contribuent à préserver l'écosystème par une action plus ciblée,
- plus de 280 spécialistes ayant reçu une formation à la gestion de l'environnement.

D'un point de vue sociétal, la SNCF et le développement durable, c'est aujourd'hui :

- 40 % des gares accessibles aux personnes à mobilité réduite. 500 millions d'euros en fonds propres seront investis sur 10 ans pour rendre les gares et les trains accessibles,
- 77 % des voyages effectués avec réduction tarifaire,
- 100 000 personnes recueillies par les missions d'assistance et de médiation en faveur des démunis,
- 3 000 actions de solidarité et 800 000 euros de dotation par la fondation solidarité de la SNCF pour des associations pour la prévention sociale et éducative des jeunes,
- la mise en place d'une habilitation des chargés de recrutement formés et sensibilisés à la diversité et aux risques de discrimination. Une augmentation de 50 % du recrutement dans les zones urbaines dites sensibles,
- 17,5 % de femmes contre 12,6 % en 1994,
- plus de 500 contrats d'insertion,
- un recrutement de 167 agents handicapés en 2006.

Contact presse

Kévin Brehaut

kevin.brehaut@sncf.fr



LA POSTE

Transports propres et mobilités durables, La Poste s'engage !

Avec plus de 95 millions de documents acheminés et distribués chaque jour, le transport est au cœur de l'activité de La Poste et en fait un enjeu environnemental fondamental.

Consciente de ses responsabilités et soucieuse de limiter les nuisances générées, La Poste s'est fixé l'objectif de réduire de 5% ses émissions de CO² entre 2003 et 2007. Trois leviers sont utilisés pour atteindre cet objectif : l'amélioration des matériels de transport, l'optimisation de l'organisation logistique et les comportements des conducteurs.

Avec une flotte de 41 339 véhicules légers, de 14 676 deux-roues et de 460 poids lourds, le courrier est le principal émetteur de gaz à effet de serre de La Poste.

Afin de réduire les impacts liés au transport de proximité (collecte et distribution), le courrier cherche à s'équiper de véhicules propres.

Pour cela, il s'est engagé dans des programmes de recherche afin de pallier l'absence sur le marché d'une offre adaptée à ses besoins spécifiques :

- « Postélec » initié en 2004 est entré en phase de test. 8 prototypes de véhicules électriques « Cleanova La Poste » sont actuellement utilisés en situation réelle par des facteurs à Paris et Bordeaux. Si le bilan technique et financier est satisfaisant à l'issue de l'expérience, ces véhicules pourront, à partir de 2008, remplacer progressivement les véhicules de La Poste actuellement en service.
- « Véhicules innovants pour facteurs », vise à allier performance de la distribution, adaptabilité au milieu urbain, respect de l'environnement et des conditions de travail. Les facteurs peuvent ainsi choisir un vélo à assistance électrique (selon certaines conditions), le chariot électrique ou participer aux phases tests des quadricycles.
- « Éco-conduite », formation pratique qui a pour objectif, la réduction de la consommation de carburant et donc des émissions polluantes (notamment CO²), la diminution du nombre des accidents et l'amélioration des conditions de travail. Cette formation a été déployée en 2007 sur 10 000 facteurs.

Contact presse

Christophe Guillemot

Christophe.guillemot@laposte.fr



Enracinée depuis plus d'un siècle sur les terres de Champagne, l'entreprise familiale Soufflet est devenue un groupe agro-industriel international spécialisé dans la collecte, le négoce et la première transformation des produits.

Sa parfaite maîtrise de la filière des céréales et des process industriels, la complémentarité de ses métiers et le développement de solutions et de services pour ses clients lui confèrent une expertise unique.

Le groupe Soufflet est également un professionnel de la logistique, qu'il s'agisse du transport de céréales ou de produits transformés. À titre d'exemple, on peut retenir qu'il a transporté sur la campagne 2006/2007 près de 18 millions de tonnes par trains, camions ou péniches.

C'est donc en tant qu'entreprise citoyenne, animée par une constante volonté de progrès, et soucieuse depuis toujours des intérêts de toutes ses parties prenantes, que le Groupe porte une attention particulière pour son développement durable et veille à limiter et optimiser ses consommations d'énergies, à préserver les ressources et à favoriser des modes de transport respectueux de l'environnement.

Acteur historique du transport fluvial, fortement impliqué dans la vie de la région Nogentaise, le Groupe participe donc logiquement à la Semaine du développement durable organisée par la Ville de Nogent-sur-Seine.

Contact presse

Fabrice Dubois

téléphone 03 25 39 41 11



Saipol produit et commercialise, à partir des bassins nationaux de production de colza et tournesol, des huiles végétales brutes ou raffinées, ainsi que des tourteaux destinés à l'alimentation animale.

Cet ensemble, basé sur 6 sites industriels, représente près de 4 millions de tonnes de capacité de trituration et 950 000 tonnes de capacité de raffinage. Saipol assure également l'exploitation industrielle des unités d'estérification que Diester industrie possède sur certains de leurs sites respectifs Rouen, Sète, Bordeaux et Le Mériot.

En France, Diester industrie intègre toute la filière non alimentaire des huiles de l'amont à l'aval ; elle intervient en amont, en partenariat avec ses actionnaires Fidicoop et Finegoce afin d'organiser et contractualiser la production des graines riches en huiles destinées aux marchés non alimentaires.

Parmi ceux-ci, le débouché majeur est le Diester®, carburant pour moteurs diesel issu de la transformation des huiles végétales de colza et de tournesol cultivés en France.

Partenaires de la semaine du développement durable 2008

Diester Industrie a choisit d'implanter une unité de production de Diester dans le Nogentais, en synergie avec son partenaire Saipol, leader en France en matière de trituration et raffinage.

Le Diester® dans le Nogentais

Ce site intégré trituration – raffinage – estérification, situé très en amont sur la Seine à grand gabarit permet l'approvisionnement des raffineries intérieures en Diester® mais aussi, en synergie avec l'unité de Diester de Rouen, de compléter par voie fluviale l'approvisionnement des raffineries de la Basse Seine. Il peut produire 250 000 tonnes de Diester® et peut triturer plus d'un million de tonnes de graines riches en huiles.

L'Or vert, notre énergie pour demain

- parce qu'il est élaboré à partir de colza et de tournesol, le Diester® constitue une énergie renouvelable, biodégradable et non toxique.
- le Diester® restitue 3,7 fois plus d'énergie que ce qui est utilisé pour sa production.
- le Diester® émet 75 % de gaz à effet de serre de moins que le gazole (du champ à la roue).

En France, 100 % des véhicules diesel roulent déjà avec du Diester® (en mélange banalisé jusqu'à 7 % au gazole). Et en 2008, plus de 8 000 véhicules de collectivités et entreprises l'utilisent en mélange à 30 %.

L'écologie industrielle, notre futur se conjugue au présent

Dans le contexte d'une forte croissance d'activité, et dans une logique de développement durable, les développements industriels envisagés sont pensés pour l'avenir en terme d'écologie industrielle.

L'objectif est de toujours chercher à améliorer lorsque c'est possible le bilan énergétique du Diester® au travers des plans de développements industriels et de l'amélioration des process, sans oublier l'aspect production : unité de cogénération produisant de l'électricité et de la vapeur issues de la biomasse, remplacement du méthanol par de l'éthanol d'origine végétale dans la réaction d'estérification, amélioration des process pour limiter la consommation d'eau, mise en place de chartes environnementales pour la production du colza et du tournesol Diester®, etc...

Contact presse

Communication Saipol/Diester industrie
Pauline Ziadé
téléphone 01 40 69 48 56

Responsable relations presse Prolea
Fabien Kay
téléphone 01 40 69 49 58



Les Papeteries
Emin Leydier

Les Papeteries Emin Leydier sont partenaires pour la troisième année consécutive de la Semaine du développement durable.

Le site de Nogent-sur-Seine fait partie des pionniers de l'industrie papetière au niveau européen dans l'abaissement des grammages de papier. En effet, cette usine fabrique des papiers pour ondulé de 90gr/m_ dont les performances leur permettent de se substituer à des papiers de grammages plus légers.

La matière première est constituée à 100 % de papiers et cartons récupérés. À ce titre, les Papeteries Emin Leydier sont, avec les sites de Laveyron (Drôme) et Nogent-sur-Seine (Aube), le premier recycleur de papiers et cartons récupérés en France.

Le site de Nogent-sur-Seine a notamment été choisi pour sa position en bordure de Seine et en lisière d'une ligne ferroviaire. Grâce à l'aménagement portuaire dont les travaux viennent de démarrer à Nogent-sur-Seine, les Papeteries Emin Leydier vont pouvoir développer leur approvisionnement en balles de papiers et cartons récupérés depuis la région parisienne par voie fluviale. Le flux ferroviaire a également vocation à se développer tant pour l'approvisionnement en matières premières que pour l'expédition de papiers neufs destinés aux clients.

Au niveau de l'ensemble du groupe Emin Leydier, les équipes travaillent depuis plusieurs années sur des solutions permettant d'optimiser les flux routiers générés par leurs activités industrielles.

Positionné sur la fabrication de produits recyclés et recyclables, Emin Leydier inscrit son activité dans un monde où les ressources naturelles doivent être préservées et où l'impact environnemental doit être maîtrisé.

Contact presse

Patrick Aubague, directeur de la communication
téléphone 04 72 69 56 81



Un acteur opérationnel au service du développement de l'Aube

Établissement public, la Chambre d'agriculture est une assemblée d'élus professionnels au service de la politique agricole de l'Aube, des hommes et des territoires.

De par son histoire, son statut, sa composition institutionnelle et sa vocation, la Chambre d'agriculture est au cœur des forces vives socio-économiques, politiques et agricoles du département. Son positionnement d'interface lui permet d'anticiper les sujets, parler d'intérêt général d'une voix cohérente et mettre en synergie les volontés et les moyens en réunissant les acteurs.

Infrastructures de transports : une thématique touchant aussi l'agriculture

À l'heure où

- le Grenelle de l'environnement fait des propositions notamment sur les transports (privilégier le fer et l'eau, réduction des émissions de gaz à effet de serre...),
- Ferme Aube 2013 (dont la Chambre d'agriculture est un acteur) prépare les grandes orientations de l'agriculture auboise, les exploitations de demain notamment par rapport à l'environnement, la formation et la communication,
- le Conseil régional présente le schéma régional des infrastructures et des transports

La Chambre d'agriculture de l'Aube ne pouvait manquer cette Semaine du développement durable à Nogent-sur-Seine sur la thématique « transports et développement durable ».

Une étude en cours (dans le cadre de Ferme Aube 2013) va nous permettre de présenter à Nogent-sur-Seine un état des lieux sur les infrastructures et les réseaux de transports eau / route / fer / air dans le département. Il permettra de caractériser les connexions entre réseaux, les flux de matières agricoles, les difficultés rencontrées par les opérateurs et les projets d'aménagement.

Contact presse

Patricia Tisseuil

téléphone 03 25 43 72 72

Patricia.tisseuil@aube.chambagri.fr



La Chambre de commerce et d'industrie de Troyes et de l'Aube a pour mission de favoriser le développement économique du département, se traduisant en quatre grands axes opérationnels :

Informer

Mieux faire connaître le tissu économique local et fournir aux entreprises les données nécessaires à leur développement.

Conseiller

Aider à résoudre les questions liées au fonctionnement de l'entreprise, depuis sa création ou son implantation, son développement jusqu'à sa transmission ou sa radiation.

Former

Contribuer à satisfaire les besoins de formation liés au fonctionnement et à l'avenir de l'entreprise (ESC, Adps).

Aménager

Assurer l'exploitation des équipements collectifs d'intérêt général avec la participation des collectivités territoriales pour les travaux importants (structures gérées : Port de Nogent-sur-Seine, Service des eaux, Aéroport)

Pourquoi participer à la Semaine du développement durable ?

La prise en compte des principes du développement durable dans la stratégie et la gestion des entreprises devient un facteur de productivité et de pérennité.

Ainsi, notre compagnie, dans le cadre de ses missions, contribue à aider les entreprises à concilier ces exigences du développement durable : efficacité économique, respect de l'environnement et équité sociale.

C'est par le biais d'un accompagnement permanent que la Chambre de commerce et d'industrie de Troyes et de l'Aube joue son rôle de moteur auprès des entreprises ; pour témoins, les nombreuses actions mises en place dans des domaines très variés, notamment celles du service environnement et développement durable depuis plusieurs années (clubs, diagnostics, manifestations, opérations collectives...).

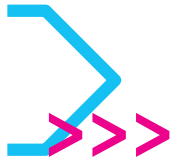
Le développement durable étant un enjeu pour les entreprises et l'économie des territoires, la Chambre de commerce et d'industrie de Troyes et de l'Aube s'inscrit naturellement dans cette dynamique de progrès.

Contact presse

Bruno Rogowski

téléphone 03 25 43 70 10

communication@troyes.cci.fr



INVITÉS DE LA SEMAINE



>>> exposition « la voiture en ville »

Agence régionale pour l'environnement / Arpe

arpe@arpe-mip.com

>>> visites à pied

Office de tourisme du Nogentais

Rieule.mahot@tourisme-nogentais.fr

>>> interventions pédagogiques

Terre avenir

terre-avenir@orange.fr

>>> Écomobilité

Ford groupe Amplitude

grichard@amplitude-auto.com

Peugeot Riester

Sebastien.cantoni@riester.peugeot.fr

Renault Romilly

angelique.billieux.troyes@reseau.renault.fr

Toyota Vallée

Daniel.vallee@vallee-toyota.fr

Citroën Legrand

automobiles.legrand@wanadoo.fr

Matra cycle des Hauts-Clos

pierre.chailley@wanadoo.fr

EDF, Centre nucléaire de production électrique / CNPE de Nogent-sur-Seine

jeanfrancois.finck@edf.fr